

Qualité de l'eau

Communiqué diffusé par Véolia

Ce n'est pas le cas à Saint André-Allas mais depuis quelques jours, dans d'autres endroits, quelques voix se sont élevées pour dire que l'eau avait davantage de goût de chlore.

Le niveau de chlore est pourtant resté le même dans la majorité des cas : les traitements habituels de l'eau permettent d'éliminer tous les virus, dont le coronavirus. Mais des variations ont pu survenir dans certaines localités : en fonction des lieux de vie, les habitudes de consommations ont pu changer avec le confinement, et l'eau peut rester plus ou moins longtemps dans les canalisations, expliquant une différence de perception. Explications.

Plus de **70 critères de qualité**, sanitaires ou environnementaux, encadrent l'eau du robinet, **le produit alimentaire le plus contrôlé en France**. Un niveau d'exigence tel, qu'il n'existe plus aujourd'hui, à l'état naturel, d'eaux conformes aux normes de potabilité. **Partout en France, des normes strictes régissent le processus de potabilisation de l'eau permettant de la boire en toute quiétude**. Pour qu'une eau soit propre à la consommation, les équipes de Veolia la soumettent à différentes étapes de traitement (charbon, chlore, ozone, UV) et de contrôle, depuis sa captation dans le milieu naturel (eaux souterraines à 62%, de surface à 38%), en passant par l'usine de potabilisation et le réseau de distribution, jusqu'à votre robinet. L'une des finalités de ces contrôles est aussi de pouvoir prendre rapidement les mesures nécessaires en cas de non-conformité.

Nos consignes de chloration de l'eau dans le réseau de distribution sont restées les mêmes depuis l'apparition du Covid-19. Conformément aux exigences sanitaires, nous garantissons un résiduel de chlore suffisant de 0,1 mg/litre en tout point du réseau, et ce comme habituellement.

Dans la majorité des cas, sauf contexte spécifique local et sur demande spécifique d'une agence régionale de santé (ARS), nos consignes de chloration de l'eau en sortie d'usine de traitement d'eau potable sont maintenues à leur niveau antérieur à l'apparition du Covid-19. En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indique que le Covid-19 ne montre pas de résistance particulière aux traitements habituels. Et les connaissances scientifiques et épidémiologiques déjà établies confirment qu'**aucun cas de contamination n'est en lien avec l'eau potable**.

Localement en revanche, avec la période de confinement, la consommation en eau a pu évoluer.

Elle a nettement diminué, voire s'est complètement arrêtée dans les zones où se concentrent bureaux et industries. L'eau est alors amenée à séjourner plus longtemps dans le réseau de distribution. Ainsi, pour éliminer tout risque de pollution et maintenir un résiduel de chlore suffisant de 0,1 mg/litre en tout point du réseau, il peut alors être décidé d'augmenter le résiduel de chlore nécessaire en sortie d'usine de production d'eau potable. **Cet ajustement reste adapté à la situation locale et n'est donc pas généralisé, pour continuer à offrir aux consommateurs le meilleur confort d'usage de leur eau.**

A l'inverse, la consommation a pu nettement augmenter dans les zones résidentielles, avec pour conséquence une accélération de la circulation de l'eau dans les canalisations. L'eau arrive donc plus vite qu'en temps normal au robinet de certains consommateurs, directement en provenance des usines de production d'eau potable. Dans ces cas de figure, elle a donc pu être chlorée peu de temps avant sa consommation. **Cela explique les différences de goût ou d'odeur de l'eau perçues par certains d'entre vous, sans incidence sur votre santé.**

Pour mettre fin aux éventuels désagréments liés à un goût de chlore, nous vous recommandons de :

- Laisser couler l'eau quelques secondes avant de la consommer.

- Faire séjourner votre eau dans une carafe pendant 1 heure au réfrigérateur, une méthode imparable pour éliminer le goût et l'odeur de chlore

Et n'oubliez pas : l'eau est votre alliée au quotidien, qu'il s'agisse d'appliquer les gestes barrières essentiels (se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon) ou d'assurer l'hygiène quotidienne, corporelle et domestique.

UTILISEZ-LA EN TOUTE CONFIANCE !

A RETENIR :

- L'eau du robinet peut être consommée, en toute confiance, sans modération, inutile de stocker des bouteilles d'eau.
- Nos collaborateurs, partout en France, se mobilisent pour vous garantir au robinet une eau sûre 24h/24, pour adopter le bon geste barrière : se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon.
- Le goût de chlore peut s'éliminer avec quelques gestes simples.
- Le lavage fréquent de la peau peut entraîner un dessèchement, vous pouvez l'apaiser avec une bonne hydratation de la peau.

Sources : Veolia ; Direction générale de la Santé ; CIEAU